Accusé d'attentat et de complot, Juan Branco, détenu par la police sénégalaise, risque la prison à vie (MàJ : libéré sous contrôle judiciaire avec un ordre d'expulsion vers la France)

07/08/2023 à 15h17



07/08/2023 – 15h

Un *"immense soulagement"*. C'est avec cette formule que Robin Binsard, le conseil de l'avocat Juan Branco, a annoncé lundi 7 août sur Twitter la libération de ce dernier, inculpé et écroué à Dakar (Sénégal) dimanche matin. Dans le détail, le Franco-Espagnol de 33 ans a finalement été *"libéré sous contrôle judiciaire, avec un ordre d'expulsion vers la France"*, a précisé Robin Binsard. (…)

France Info

07/08/2023 – 12h

L’avocat franco-espagnol, Juan Branco, qui fait partie de la défense de l’opposant sénégalais Ousmane Sonko, a été écroué dimanche 6 août à Dakar, au Sénégal, et inculpé notamment pour attentat et complot, a déclaré un membre de son équipe de défense.

L’avocat a été arrêté samedi en Mauritanie, pays voisin du Sénégal, après s’y être rendu régulièrement et a été remis aux autorités sénégalaises, ont déclaré ses avocats dans un communiqué. “Juan Branco, pour le nommer, il est en ce moment **entre les mains de la BIP (brigade d’intervention polyvalente, Ndlr) qui est une unité d’élites de la police**“, a déclaré plus tôt dans la journée le ministre sénégalais de l’Intérieur, Antoine Félix Abdoulaye Diome, cité par la télévision locale.

Plusieurs actes d’accusation

Juan Branco est accusé **d’attentat, complot, diffusion de fausses nouvelles et actes et manœuvres de nature à compromettre la sécurité publique** ou à occasionner des troubles politiques graves, a confirmé Robin Binsard, un de ses avocats. Me Ciré Clédor Ly, l’un des avocats qui attendait Juan Branco à Dakar a indiqué à l’AFP citée par 20 Minutes que **les actes d’attentat sont passibles de peines pouvant aller jusqu’à la réclusion à perpétuité.**

Désormais, l’avocat français également poursuivi pour **entrée illégale sur le territoire et outrage a magistrat**, a ajouté Robin Binsard, qui dénonce des procédures “faites pour museler un avocat”.

“Aucun avocat ne doit être entravé dans sa mission”

La justice sénégalaise a annoncé mi-juillet le lancement d’un mandat d’arrêt international contre Juan Branco pour des déclarations et écrits de nature à engager sa responsabilité pénale, après la condamnation en juin de l’opposant sénégalais Ousmane Sonko à deux ans de prison ferme pour “corruption de la jeunesse”, selon un communiqué du parquet cité par l’AFP.

La bâtonnière du Barreau de Paris, Julie Couturier, a annoncé être en lien avec les avocats de Juan Branco pour sa libération et affirme qu’aucun avocat ne doit être entravé dans sa mission. “Nous rappelons le caractère sacré des droits de la défense. Aucun avocat ne doit être entravé dans sa mission, où qu’il soit et quel qu’il soit”, a écrit la bâtonnière de Paris sur le réseau social X, anciennement Twitter.

“Tout ce que nous demandons c’est que ses droits soient préservés”, a dit à Reuters, Bamba Cisse, qui fait également partie de la défense d’Ousmane Sonko.

Midi Libre

A lire également :

Nahel. Juan Branco : « C’est un crime raciste, lié au et causé par le racisme », « La France est une société ségréguée. Les élites blanches très conservatrices vivent dans le centre de Paris, de Lyon, de Bordeaux, de Toulouse »

Juan Branco, 32 ans, mis en examen pour viol à la suite des

accusations d’une étudiante de 20 ans, elle évoque des violences et de la drogue (MàJ)